

“hd

RAPPORT NATIONAL : MALI

**ÉTUDES DES PERCEPTIONS SUR LES FACTEURS DE L'INSÉCURITÉ ET DE
L'EXTRÉMISME VIOLENT DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES DU SAHEL**

« Ce que disent 698 sahéliens »

Prochainement.

FINAL DRAFT

MENTION ET REMERCIEMENTS

Responsable de la recherche

Isaie DOUGNON, professeur d'anthropologie à l'Université de Bamako

Responsable adjoint de la recherche

Boukary SANGARÉ, anthropologue, doctorant à Leiden University et à l'Université de Bamako

Pour mener à bien cette recherche, l'équipe nationale s'est entourée des personnes suivantes :

Enquêteurs

Un remerciement tout particulier est adressé aux enquêteurs qui se sont rendus dans des régions frontalières parfois dangereuses pour recueillir les perceptions de leurs habitants.

Lucie BELLO, assistante à l'université de Bamako et chercheuse à l'Institut malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP)

Nana Alassane TOURE, Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA MALI)

Alkassoum BARKA, ingénieur d'agriculture à la direction régionale de l'Agriculture de Sikasso

Modibo Galy Cissé, anthropologue, assistant à l'université de Bamako

Ousmane AHIMIDOU, secrétaire général de la commune d'Anderamboukane, Cercle de Ménaka

Mohamed M. ABDOULAYE, CFOGRAD Tombouctou (Centre de formation de gouvernance et de recherche action pour le développement)

Bala KONÉ, assistant dans le programme Anthropologie de l'eau, université de Bamako

Hamidou Tiécoura MARIKO, économiste, enseignant au Lycée Danzié Koné de Koutiala

Experts thématiques

Boureima KANSAYE, enseignant-chercheur à l'Université de Bamako

Ousmane KORNIO, consultant, expert en prévention et gestion des conflits

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

ÉTAT ET CITOYENNETÉ, RELIGION ET IDENTITÉ

1. Contexte politique de l'insécurité
2. Laïcité de l'État ou celle des populations ?
3. Être citoyen d'un État qui sécurise
4. Islam, fondement de l'identité sociale et politique

RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET TRANSFRONTALIARITÉ

1. Les zones frontalières comme espaces de mobilité humaine et des biens
2. Les frontières comme espaces de compétition et de litiges intercommunautaires
Les conflits intra-frontaliers entre éleveurs et sédentaires
Les conflits inter-frontaliers entre nomades-nomades
3. Les solutions endogènes et exogènes aux conflits intercommunautaires

RADICALISATION : INDICES ET PROCESSUS

1. Les jihadistes de Dieu
2. Les jihadistes de l'argent et de la réussite sociale
3. La résistance culturelle de Tombouctou au radicalisme islamique

LE RÔLE DES FEMMES ET DES JEUNES

1. Les femmes comme victimes et solutions
2. Les jeunes, acteurs et victimes du radicalisme violent

QUE FAIRE ?

Annexes – à suivre

RÉSUMÉ

Les zones d'enquête

L'étude des perceptions des facteurs de l'insécurité et de l'extrémisme violent a été réalisée dans trois régions frontalières du Mali qui, depuis quelques décennies, sont en proie à une insécurité et un extrémisme religieux radical en nette progression. Dans la région de Gao, les enquêtes se sont déroulées à Gao, Ménaka, Andéramboukane, Ansongo, Ouattagouna et Labbezanga. Dans la région de Mopti, elles se sont déroulées à Mopti, Koro, Mondoro, Boulekessi, Boni et à Douentza. Enfin, dans la région de Tombouctou, les enquêtes ont été menées à Tombouctou, Niafunké, Gourma Rharous et Gossi.

Les populations de ces trois régions perçoivent la famine, le chômage, le vol de bétail, la circulation des armes légères, la pauvreté, les épidémies, l'injustice, la crise des autorités coutumière et étatique, la corruption, la dégradation continue des écosystèmes etc. comme des formes d'insécurité humaine qui poussent les jeunes à aller vers le radicalisme violent dans les régions frontalières.

État et citoyenneté, religion et identité :

Il ressort que tous les enquêtés ont une forte conscience de leur citoyenneté malienne. Beaucoup d'entre eux possèdent des documents administratifs. L'islam est perçu par la majorité comme une tradition locale et enfin la laïcité doit être adaptée à la culture musulmane du pays.

Relations intercommunautaires et transfrontaliarité :

De cette thématique nous pouvons déduire les problèmes suivants : *la dégradation des rapports nomades-sédentaires, la dégradation des rapports nomades-nomades ; la dégradation des rapports nomades-État ; la dégradation des rapports entre populations des deux côtés des frontières et enfin, la multiplication des brigades d'auto-défense dont certains éléments se transforment en brigands.* Si les trois régions se ressemblent sur ces trois premières thématiques, elles se différencient dans le processus de radicalisation. Pour des raisons culturelles et historiques, Tombouctou est moins radicalisée que Gao et Mopti. La ville de Tombouctou est perçue comme le berceau d'un mélange racial et culturel. C'est pourquoi dans cette ville les grands érudits islamiques ont une base sociale solide et une influence morale forte sur les jeunes.

Radicalisation : indices et processus

À la lecture des perceptions des personnes enquêtées, on peut dégager cinq motivations expliquant le processus de radicalisation. Pour certains, le radicalisme religieux est une opportunité pour régler d'anciens comptes avec leurs ennemis vrais ou supposés ; pour d'autres, il permet d'avoir accès aux armes pour se protéger et protéger leurs biens. Il est perçu par les parents dont les enfants sont au chômage comme une opportunité pour trouver du travail. Enfin, il existe une dernière motivation qui est celle d'échapper à la sharia imposée par les jihadistes du MUJAO et d'AQMI qui ont occupé ces régions entre avril 2012 et janvier 2013.

Rôle des femmes et des jeunes

Il ressort que les jeunes sont perçus comme étant à la fois les principaux acteurs et victimes de la crise. Ils ont été le groupe qui a été le plus attiré par les armes. Selon plusieurs perceptions, les jeunes désœuvrés ont été enrôlés avec la promesse de retrouver soit leur dignité perdue, soit le gain facile, soit d'assouvir une vengeance. Certains ont été contraints sous la pression de leur entourage à rejoindre les groupes rebelles ou jihadistes. Beaucoup ont été séduits par la violence et la rébellion pour l'argent ou des promesses d'intégration à la fonction publique aussitôt que les accords de paix seraient signés avec le gouvernement de Bamako. Quant aux femmes, elles ont été perçues comme victimes et solutions au radicalisme et à l'extrémisme violent. Les femmes ont payé le plus lourd tribut de l'insécurité consécutive à la rébellion et à l'extrémisme violent. Elles ont été l'objet de viols,

de mariages forcés et d'exactions diverses. Malgré ce calvaire, elles sont sur tous les fronts pour ramener la sécurité et la cohésion intercommunautaire par les campagnes de sensibilisation auprès des jeunes armés et des leaders religieux extrémistes.

Recommandations

La conclusion générale qui peut être tirée de cette étude est que pour relever l'immense défi que pose l'insécurité dans les zones frontalières du Mali, il faudrait définir une nouvelle conception de l'insécurité axée sur les populations ordinaires.

Depuis cinquante ans, elle était fondée sur l'État et ses forces de coercition. Les voix des populations ici transcrites conduisent quant à elles aux recommandations suivantes :

- offrir des perspectives économiques au jeunes et aux femmes ;
- transférer l'autorité intellectuelle et religieuse des érudits et imams de Tombouctou dans les deux autres régions frontalières du Mali ;
- trouver une solution durable aux conflits intercommunautaires par la restauration des écosystèmes ;
- restaurer l'équité entre les communautés, au sein d'une même communauté, et entre les générations et les sexes ;
- renforcer les capacités des femmes dans leur mission de paix ;
- rapprocher la justice et le droit coutumier ;
- renforcer l'efficacité et la promptitude des forces de sécurité à venir au secours des populations en cas de vol de bétail et d'homicide ;
- et enfin renforcer une décentralisation inclusive qui permette la prise en compte des intérêts de toutes les couches sociales de la localité.

INTRODUCTION

Au départ de Bamako et durant douze jours, huit enquêteurs ont parcouru aller-retour plus de 8'000 kms afin de mener plus de 100 entretiens dans les villages de 15 localités aux frontières avec le Niger (zone de Gao), le Burkina Faso (zones de Gao, de Tombouctou et de Mopti) ainsi que la Mauritanie (zone de Tombouctou). Cette enquête a permis d'identifier 10 personnes ressources qui ont ensuite été conviées à Bamako pour confronter et échanger leur perception des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans leur zone frontalière. L'analyse des résultats présentée dans ce rapport est par ailleurs étayée par des informations recueillies sur le terrain et des contributions d'experts nationaux thématiques.

Nos trois zones d'enquête (Mopti, Gao et Tombouctou) sont les mieux indiquées pour collecter les perceptions des populations sur l'insécurité et l'extrémisme violent. Les raisons sont économiques, politiques, sociologiques, religieuses et sanitaires.

Les points communs aux zones d'enquête

La porosité des frontières facilite toutes sortes de transactions et d'interactions avec les populations des quatre pays voisins : Algérie, Burkina-Faso, Mauritanie et Niger. La complémentarité dans les échanges de produits de grande consommation et l'économie des foires hebdomadaires occasionnent à la fois une migration temporaire et définitive de part et d'autre de la frontière (de commerçants, de maîtres coraniques avec leurs talibés, de pêcheurs, etc.).

Ces avantages transfrontaliers ont aussi leur revers qui est à la base de plusieurs formes d'insécurité et d'extrémisme violent. Ainsi, la spéculation excessive sur certains produits de base (mil, sorgho, viande, etc.) appauvrit la majorité des producteurs d'une région et enrichit une petite minorité de commerçants d'une autre région du pays voisin. Lorsqu'il y a une épidémie de l'autre côté de la frontière, elle n'épargne pas les voisins. C'est le cas de la méningite et de la grippe aviaire, épidémies venues du Burkina Faso. La faiblesse de l'administration est une des caractéristiques des trois régions frontalières. Certains villages ne voient le préfet ou le sous-préfet que durant la collecte des impôts. Le banditisme et le crime organisé sont les formes d'insécurité les plus communes à ces trois régions. Des individus ou des groupes de criminels commettent des crimes et se réfugient de l'autre côté de la frontière. Les forains sont attaqués sur certaines routes et dépouillés de leurs biens. Il y a aussi les vols nocturnes perpétrés dans les villages par des bandits qui s'enfuient de l'autre côté de la frontière.

Enfin, une faible coordination des efforts entre les États frontaliers favorise la mobilité des criminels dans une quasi-impunité. Les populations perçoivent cette mobilité comme le résultat d'un « deal » entre les criminels et certains agents des forces de l'ordre. Un notable de la région de Gao est catégorique sur ce point lorsqu'il déclare : « *un bandit riche est plus respecté qu'un paysan honnête par les forces de l'ordre.* »

Les caractéristiques propres à chaque zone d'enquête

Cependant, il y a une différence entre les trois régions selon la forme d'insécurité. Cette différence est liée à certains facteurs plus déterminants dans une région que dans une autre. On peut retenir trois principaux facteurs :

- sur le plan sociologique, Mopti et Gao sont deux régions où les violences intercommunautaires sont récurrentes.
- sur le plan religieux, ces deux régions sont celles qui ont vu une adhésion importante des jeunes aux mouvements jihadistes (MUJAO, Ansar Dine et AQMI).

- sur le plan politique, ces deux régions sont celles où les populations se disent trop abusées par les autorités publiques. Elles disent subir le poids de l'injustice de la part des représentants de l'État.

Pris ensemble, ces trois facteurs ont renforcé le sentiment d'insécurité au niveau de toutes les couches sociales. Celles-ci se sentent victimes de l'injustice d'État et des conflits intercommunautaires tranchés aussi dans l'injustice. En leur sein, nombreux ont été ceux qui se sont procurés des armes par tous les moyens en vue de se protéger ou de se faire justice.

Tombouctou, en revanche, est la région la plus pacifique, avec un establishment religieux respecté et influent. Malgré une forte poussée des activités religieuses financées par certains États arabes depuis plus de cinq décennies, et malgré la présence de communautés nomades maraboutiques radicalisées par des prêcheurs wahhabites ayant investi dans la construction de mosquées et dans la formation d'imams, il n'y a pas eu de ruée de jeunes de Tombouctou vers le MUJAO, AQMI et Ansar Dine. Ces mouvements n'ont pas eu de succès auprès d'eux. Le niveau d'instruction religieuse ici est assez élevé comparé à celui de Mopti et de Gao. Cette formation religieuse les a rendus plus résilients et elle explique pourquoi ils ne se sont pas laissés instrumentaliser par les radicaux. En somme, une longue histoire de pratique stable et flexible de l'islam a permis à la population de rejeter toute forme de radicalisation religieuse.

Cela dit, les populations de Tombouctou connaissent et vivent l'insécurité comme les deux autres régions. Celle-ci est liée au trafic de stupéfiants, à la prolifération d'armes, au manque ou à l'insuffisance d'activités économiques pour les jeunes, à l'absence ou à la faible présence des forces de l'ordre et de l'administration malienne dans les localités reculées. Ces facteurs poussent les populations à s'adonner à des activités criminelles dans le but d'avoir de meilleures conditions de vie.

L'analyse du recueil inédit de la parole des populations locales les plus vulnérables et concernées par l'enjeu sécuritaire dans les zones frontalières du Sahel se structure autour de quatre considérations exemplaires de la complexité du sujet d'étude. En effet, le présent rapport permet d'abord de situer les perceptions à travers des éléments de contextualité - État et citoyenneté, religion et identité (I) -, avant de relever les perceptions des relations intercommunautaires et de la transfrontaliarité (II). Ces deux premières étapes facilitent la compréhension des indices et processus de radicalisation (III), avant de mettre en perspective les rôles des femmes et des jeunes (IV). Le rapport conclut sur des pistes de recommandations.

ÉTAT ET CITOYENNETÉ, RELIGION ET IDENTITÉ

Ce qu'il faut retenir :

- Tous les enquêtés se reconnaissent comme des citoyens maliens et certains disent posséder des documents administratifs (carte d'identité, carte NINA).
- Tous réclament une présence plus forte des forces de sécurité et de l'administration publique. L'absence de la protection par le militaire ou le commis de l'État, ou des deux à la fois, explique le rejet de l'ordre étatique, religieux et le virement vers l'extrémisme violent.
- L'islam est considéré comme une « tradition » locale même si les enquêtés reconnaissent son origine arabe.
- Les lois étatiques doivent tenir compte des principes de l'islam, religion de la majorité, et non défendre une laïcité importée de l'extérieur.

« Les jeunes s'engagent dans les mouvements jihadistes et d'autres groupements violents parce qu'ils n'arrivent ni à intégrer l'armée malienne ni à passer le concours d'entrée à la fonction publique », (propos de M.C., ville d'Ansongo).

Dans les perceptions, les notions d'État, de citoyenneté, de religion et d'identité sont plus flexibles qu'il n'y paraît à première vue.

1. Contexte politique de l'insécurité

L'insécurité dans le Sahel malien ressemble à ce qu'on pourrait appeler « *du déjà vu* ». Autrement dit, un éternel recommencement, semblable à la tragédie de Sisyphe. En effet, suite à la célébration à Tombouctou de la Flamme de la Paix, le 27 mars 1996, qui mettait fin à cinq ans de rébellion touareg (1990-1995), le Mali s'est embarqué dans plusieurs programmes de réforme institutionnelle dans les secteurs de la sécurité et du développement. Ces programmes ont conduit, avec l'aide des Nations unies, à l'organisation entre 1996 et 2007 de plusieurs ateliers sur les relations civils-militaires, la prolifération des armes, le désarmement et la collecte des armes illicites, le contrôle des frontières, la démobilisation et l'intégration des groupes armés, les méthodes locales et endogènes de résolution des conflits¹. Tous ces programmes politiques ont été précédés par de nombreuses enquêtes sur l'impact de l'insécurité sur le développement, en l'occurrence celui des zones frontalières du Mali, régulièrement affectées par les rébellions, le trafic d'armes et de drogue.

Dix ans après, sous le règne du président Amadou Toumani Touré, le nord du Mali connaîtra une petite tempête d'insécurité. Insatisfaits de la gestion clientéliste du pouvoir, certains combattants touaregs intégrés dans l'armée malienne provoquent, en mai 2006, un retour de la rébellion dans la région de Kidal. Ses chefs, Hassan Ag Fagaga et Ibrahim Ag Bahanga, deux jeunes officiers, dénoncent la discrimination au sein de l'armée. En juillet 2006, de nouveaux accords, toujours parrainés, sont signés à Alger, reprenant certaines des promesses du Pacte national et notamment la création d'unités spéciales. Cependant, leur constitution se fait de nouveau attendre et Ibrahim Ag Bahanga reprend le maquis. De son côté, la présidence crée deux milices, l'une arabe (sous les ordres d'Abderahmane Ould Meydou), l'autre touarègue (commandée par Alhadji Ag Gamou). Destinées à conduire la contre-insurrection face à Bahanga, elles obéissent à une logique commune : lever des

¹ Voir le rapport issu de la « Conférence sur le désarmement et la prévention des conflits et le développement en Afrique de l'Ouest » tenue à Bamako du 25 au 29 novembre 1996 et voir le document : *Code de conduite des forces armées du Mali*, octobre 1997.

forces présumées loyales à l'État malien, en s'appuyant sur les communautés subalternes de l'ordre loyal nordiste disposées à collaborer avec Bamako pour modifier les rapports de force, et obtenir des acteurs armés irréguliers qu'ils se neutralisent temporairement².

C'est dans ce contexte de vulnérabilité sécuritaire que le Mali a de nouveau, en janvier 2012, replongé dans une grande insécurité, plus destructrice que les précédentes. Elle fut plus destructrice à cause surtout de l'implication des groupes islamistes qui écumaient les zones frontalières depuis une décennie. Ces groupes, qui utilisaient le Mali comme leur base arrière depuis 1991, se sont joints en janvier 2012 aux groupes rebelles touaregs, venus majoritairement de la Libye après la chute de Mouammar Kadhafi, pour occuper les dites zones et y faire régner une insécurité d'une ampleur jamais connue auparavant.

Comme dans les précédentes crises, la communauté internationale est venue au chevet du Mali (Serval, MINUSMA, Barkhane, UA, CEDEAO, etc.) afin de trouver des solutions plus durables à l'insécurité et à l'extrémisme violent sur toute l'étendue du territoire national. Depuis fin 2012, plusieurs rencontres et séminaires ont eu lieu à Bamako et dans les villes intérieures. Le gouvernement, à travers son programme de redressement des forces armées et de sécurité, s'attelle à la sécurisation de toutes les zones frontalières, à l'adaptation de la politique de la décentralisation aux besoins sécuritaires des populations, à la réduction du chômage des jeunes et des femmes (100.000 emplois par an), au développement des infrastructures rurales et urbaines. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs institutions furent créées (le ministère de la Réconciliation nationale, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, le ministère de la Reconstruction du Nord, le Comité de Suivi des Accords d'Alger, etc.).

2. Laïcité de l'État ou celle des populations ?

Le terme de « laïcité » est devenu courant dans les études académiques francophones qui étudient les rapports du politique et du religieux. L'usage des expressions « *secularism* » et « *secular State* » en anglais est de plus en plus fréquent dans les études académiques anglophones consacrées aux mêmes questions³. Cependant, le premier aspect consiste à déconnecter la notion de laïcité de sa représentation sociale franco-française dominante. On trouve une formulation commode de cette perspective dans la *Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle*, signée en 2005 par 248 universitaires d'une trentaine de pays⁴. Elle définit la laïcité comme « l'harmonisation, dans diverses conjonctures socio-historiques, [de] trois principes [...] : respect de la liberté de conscience et de sa pratique individuelle et collective ; autonomie du politique et de la société civile à l'égard des normes religieuses et philosophiques particulières ; non-discrimination directe ou démarche envers des êtres humains » (Article 4)⁵. Une telle approche signifie que la laïcité n'est « l'apanage d'aucune culture, d'aucune nation, d'aucun continent. Elle peut exister dans des conjonctures où le terme n'a pas été traditionnellement utilisé. Des processus de laïcisation ont eu lieu, ou peuvent avoir lieu, dans diverses cultures et civilisations, sans être forcément dénommés comme tels » (Article 7)⁶.

En effet, pour comprendre comment les populations frontalières du Nord Mali comprennent le rapport entre l'État et la laïcité, référons nous à ce passage tiré de l'interview que les enquêteurs ont eue avec Monsieur M. K. de Mopti :

² Chena Salim & Antonin Tisseron, « Rupture d'équilibres au Mali » Entre instabilité et recompositions. *Afrique contemporaine*, 2013/1 n°245, p. 77.

³ G. Holder & M. Sow (dir), 2013, *L'Afrique des Laïcités : État, Religion et Pouvoirs au Sud du Sahara*, IRD & éditions Tombouctou : Paris & Bamako, p.5

⁴ Voir notamment Isambert (1980), critique qui sera largement reprise ensuite, en particulier par Koenig (2010).

⁵ G. Holder & M. Sow (dir), opt. cit., p.10

⁶ Idem.

« Le Mali est considéré comme un État laïc. Cependant, dans les faits, la réalité est toute différente. Le Mali est un pays à majorité musulmane, mais toutes les lois y sont conçues pour l'épanouissement de la minorité chrétienne. Par exemple, si des musulmans veulent faire la Juma⁷ dans leur mosquée, on peut les faire traîner pendant au moins trois ans. Par contre, pour construire une église, l'État accorde rapidement son autorisation. La laïcité n'est pas vraie au Mali parce que les lois adoptées par le Mali lui sont imposées et vont toutes à l'encontre de l'islam. Ces lois nous viennent de l'Occident qui véhicule sa culture pendant que l'islam nous vient d'Arabie. L'exemple le plus frappant est celui du Code de la Famille qui, dans tous ses passages, va à l'encontre de l'islam et de ses principes. Sept lois sur dix dictées par l'Occident au Mali contredisent ce qui est véhiculé par l'islam. La RFI⁸ et les autres médias ont envenimé la situation en parlant de l'islam comme obstacle à l'épanouissement des femmes et des enfants au Mali. La France fait et défait notre système politique pendant qu'elle est ennemie du Haut Conseil islamique. Ce dernier, aux dires de la RFI, a pris le Mali en otage à cause des marches contre le Code de la Famille. »

On voit ici que la laïcité est perçue comme une laïcité importée, donc non endogène et n'ayant pas de sens dans le contexte local. Pour lui, si c'est l'Occident qui impose sa forme de laïcité, cette dernière est illégitime car elle ne reflète pas le désir de la majorité musulmane qui voudrait voir une laïcité fondée sur l'islam et les traditions ancestrales. Selon sa perception, opposer l'islam à l'État n'est pas de la laïcité, mais de l'occidentalisme. Ce citoyen voit aussi une similitude entre un État laïc et un État chrétien. Il trouve que les lois d'inspiration européenne sont plus favorables aux chrétiens minoritaires qu'aux musulmans majoritaires.

3. Être citoyen d'un État qui sécurise

Chez les jeunes des zones frontalières, porter l'uniforme militaire et les armes constitue un symbole fort de la citoyenneté et de l'identité communautaire. De cette perception, on voit qu'être fonctionnaire, ou bien être tout simplement un employé de l'État quel que soit le statut, est une dimension importante de la citoyenneté. Pour comprendre le rapport entre État et citoyenneté dans les trois zones frontalières, il faut prendre en compte le besoin chronique des populations frontalières d'être protégées contre toutes les formes d'insécurité. L'État est vu comme un agent protecteur à travers la présence de ses forces armées et de sécurité sur les lignes frontalières. Le sentiment de citoyenneté et d'appartenance au Mali est donc inséparable du besoin de voir les forces de sécurité patrouiller partout et mettre les bandits hors d'état de nuire chaque fois que c'est nécessaire. Un vieux paysan de la ville de Douentza évoque dans le passage ci-dessous comment le retour des Forces armées du Mali (FAMA) a permis de reprendre les activités économiques et de diminuer le sentiment de peur :

« La présence des FAMA⁹ favorise la reprise des activités et les regroupements des populations. Les FAMA sont là très discrètes mais très efficaces ! Elles ont pris des mesures qui sont strictement respectées par les populations. Par exemple, la circulation de tout engin à moteur est interdite à partir de 19h30 dans des villages comme Boni, Mondoro et Boulekessi. Le niveau de désordre a baissé et les forces de l'ordre et de sécurité fournissent beaucoup d'efforts. De plus en plus, les activités se déroulent dans la tranquillité. Mais le risque zéro n'existant pas, il est bon de faire

⁷ La Juma est la prière du vendredi. Au Mali, toutes les mosquées n'ont pas l'autorisation de célébrer les prières du vendredi.

⁸ Radio France internationale.

⁹ Forces armées du Mali (FAMA)

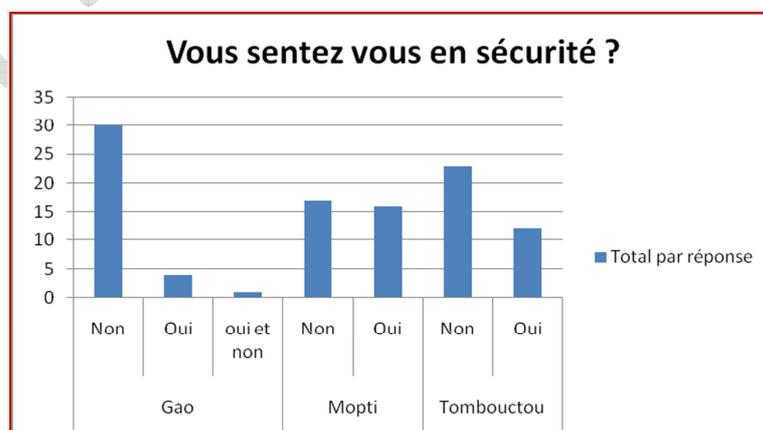
toujours attention. À la date d'aujourd'hui, sur le plan de la sécurité, il y a beaucoup d'amélioration. Si nous ne sommes pas morts, c'est parce que les FAMA sont de retour. C'est grâce aux FAMA que les foires hebdomadaires sont de nouveau fréquentées. »

Un autre interlocuteur d'Ansongo affirme que les forces armées jouissent d'une perception si positive que les jeunes de Gao se sont fait recruter en masse dans l'armée (alors que c'était le contraire il y a quelques années). Voici ce qu'il dit :

« Avant, personne ne donnait son enfant à l'armée et pour l'école. Le refus de s'engager dans l'armée a continué jusqu'à récemment. Cependant, ces dernières années, on a vu que ceux qui sont allés dans l'armée sont devenus matériellement plus aisés. Il y a donc une raison économique pour les jeunes à se faire recruter. Dans les années 1991-1996, beaucoup de jeunes ont été recrutés dans l'armée et dans les milices d'auto-défense. À Ansongo, on disait que pour être recruté, il fallait avoir une arme. Cette perception a poussé beaucoup de jeunes à posséder des armes. Cependant, l'État n'a même pas enrôlé le 1/10^{ème} de jeunes armés. En réalité, ceux qui se font recruter dans les milices ont pour ambition de défendre l'islam. Ils désirent combattre la laïcité. Nombre de ceux qui n'ont pas été recrutés dans l'armée sont allés dans les mouvements armés illégaux. Ils se disent faire partie des déçus. »

Quatre points-clés sont à retenir de ce passage : le premier point est le désir assez répandu chez les jeunes de porter des armes sous n'importe quel statut (militaire, milicien d'auto-défense ethnique ou islamique, membre d'une bande illégale). Le deuxième point concerne les mobiles qui les poussent à porter les armes (emploi respectable, défendre sa religion, l'auto-défense, commerce illicite). Et le troisième point porte sur le lien entre la notion de citoyenneté chez les jeunes et le statut d'être un employé de l'État, surtout dans le domaine sécuritaire. Enfin, on voit l'ambivalence de la notion d'identité qui est à l'interface entre l'islam et l'espace politique. Ceux qui apprennent le métier des armes dans l'intention de combattre la laïcité sont ceux qui perçoivent leur identité nationale sous le prisme de l'islamisme radical.

On voit ici que la notion de la citoyenneté est basée sur le fait que l'individu a le sentiment d'être traité correctement par l'État. C'est le manque d'équité qui est à l'origine du climat de méfiance entre État et citoyens. En effet, les rapports difficiles entre administrés et administrateurs découlent en grande partie de la mauvaise distribution de la justice et de la faible retombée des impôts prélevés. Les populations perçoivent les autorités comme des forces prédatrices. Elles sont visibles lorsqu'il s'agit de prélever les impôts et les taxes. Mais les mêmes autorités sont absentes lorsqu'il s'agit de secourir un éleveur, victime de vol de bétail. En bref, les autorités ne sont pas parvenues à créer un climat d'équité entre les forts et les faibles, les pauvres et les riches.



4. Islam, fondement de l'identité sociale et politique

L'islam, l'ethnicité et le territoire sont les trois composantes de l'identité dans les trois régions frontalières. Les gens se définissent en fonction de leur branche islamique (soufisme, wahhabisme, etc.), de leur ethnie (Touareg, Peul, Songhaï, etc.), de leur territoire (Gourma, Haoussa, Hayré, le désert, etc.) mais aussi de leur occupation majeure (les gens du fleuve, de la terre, du commerce, du livre - Coran). Cette identité complexe détermine les lignes de fractures entre les groupes armés, les associations communautaires et toute autre forme de regroupement social et politique.

On peut retenir que l'État malien est le point central autour duquel gravitent la religion, la citoyenneté et l'identité. À chaque fois que cet État central est en crise, on assiste à une redéfinition de l'identité et de la citoyenneté : qui est Malien ? Qui est Azawadien ? Qui est Touareg ? Qui est Arabe ? Qui est Songhaï ? Qui est esclave ou noble ? Qui est propriétaire de terre et qui ne l'est pas ? La crise actuelle a soulevé la question du clivage entre la laïcité formelle de l'État et l'influence des organisations musulmanes dans la gestion politique du pays. Comme ce fut le cas lors des élections de 2012, où on a vu des militants influents du Haut Conseil islamique et les imams de grandes mosquées donner des consignes de vote à leurs fidèles.

Par le hasard des faits, il faut noter que toutes les personnes enquêtées sont de confession musulmane, soit 35 à Gao, 32 à Mopti et 36 à Tombouctou (103 personnes au total). Cela ne nous surprend point puisque les statistiques nationales soutiennent que le Mali compte plus de 95% de musulmans.

L'influence des organisations à base islamique n'est pas inséparable de l'histoire de la coopération entre certaines villes du Mali et les pays arabes. En effet, le modèle de développement de ces trois régions frontalières est entièrement marqué par l'aide arabe ou internationale : infrastructures agricoles, routes, mosquées, écoles et medersas, bâtiments administratifs et hôpitaux. L'installation de groupes salafistes dans ces régions au début des années 1990, l'intensité de leur prosélytisme au début des années 2000 et leur radicalisation en 2012 sont inséparables de la massification de l'aide des pays arabes depuis les premières sécheresses des années 1970. Un enseignant de Douentza affirme qu'elle est l'une des racines du radicalisme violent :

« Actuellement, ce sont les conséquences de cette aide que le Mali est en train de subir. L'aide arabe contribue à véhiculer l'idéologie wahhabite. Les Arabes construisent des mosquées, installent des imams salariés et leurs adjoints. Ces derniers sont chargés de prêcher un islam dur, intolérant. Ils balaient d'un revers de la main l'ancien système malékite pour implanter une doctrine radicale. C'est avec l'aide des Arabes qu'on a vu un citoyen, qui louait son logement auparavant, se construire plusieurs villas après avoir fait un tour à la Mecque. Cette aide arabe est un vrai poison, une manière d'installer le réseau extrémiste afin de radicaliser les populations. Ces hommes de main des Arabes ne sont pas plus proches de Dieu que nous. Il faut que l'État contrôle comment ces gens s'enrichissent du jour au lendemain. »

Cette perception sur l'impact de l'aide des organisations wahhabites ne diffère pas de l'analyse que font les observateurs locaux sur l'influence de la Libye de Kadhafi sur les deux régimes démocratiques du Mali (Alpha Omar Konaré et Amadou Toumani Touré). Une des conséquences de la subordination de ces deux régimes à Kadhafi fut l'effritement du tissu sécuritaire du Mali.

RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET TRANSFRONTALIARITÉ

Ce qu'il faut retenir :

- Les avantages offerts par la frontière et mis en avant par les enquêtés sont notamment :
 - les échanges facilités à bon prix, y compris à travers le trafic de subsistance ;
 - la circulation facilitée des personnes ;
 - la coopération gagnant-gagnant entre les villages et villes de la zone frontalière.
- Les désavantages se résument quant à eux aux problèmes suivants :
 - la dégradation des rapports nomades-sédentaires, nomades-nomades et nomades-État ;
 - la dégradation des rapports entre populations des deux côtés des frontières ;
 - la multiplication des brigades d'auto-défense, certains éléments se transformant en brigands.
- Les solutions sont à rechercher dans la réponse à :
 - l'enjeu de la gestion de l'accès aux ressources, notamment pastorales, et du vol de bétail ;
 - l'impasse dans laquelle la justice se trouve, que ce soit le droit coutumier ou le droit positif ;
 - l'enjeu d'une gestion politique efficace de l'espace frontalier, pour lutter contre le clientélisme.

1. Les zones frontalières comme espaces de mobilité humaine et des biens

Dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou, les paysans mettent d'abord l'accent sur les avantages de la proximité des frontières avant de décrire ses désavantages. Selon les populations de Mopti, les avantages se mesurent dans les échanges fructueux avec le voisin burkinabé. Selon elles, il est difficile pour les habitants des communes de Koro, du Haïré (Boni) et de Mondoro de commercer avec le Sud du Mali qui est trop distant pour assurer la rentabilité d'un tel commerce. La plupart des produits (farine, lait, fruits, légumes, essence, la bricole, etc.) viennent du Burkina Faso et d'Algérie. Par exemple, ce sont les commerçants de bétail burkinabé qui animent le marché à bétail de Boni. Selon plusieurs personnes interviewées, ce sont les pays frontaliers qui font vivre les populations de Boni. Les frontières entre le Mali et le Burkina Faso sont totalement ouvertes et les populations circulent tranquillement. Les marchands, les transhumants (pasteurs peuls) effectuent au gré des saisons des séjours temporaires d'un côté ou de l'autre de la frontière¹⁰. L'importance des échanges transfrontaliers a favorisé l'implantation des Mossis en grand nombre à Koro.

Selon les populations de Koro et de Boni, la proximité du Burkina Faso est un atout en ce sens que les échanges sont fructueux entre les deux populations. Elles obtiennent à bon prix de ce pays ce qu'elles n'ont pas chez elles. Par exemple, c'est du Burkina que viennent les légumes et les fruits à des prix défiant toute concurrence. Par contre, c'est le Séno malien (région sablonneuse) qui ravitaille le Burkina Faso en céréales, et plus précisément en petit mil. C'est du Mali aussi que les Burkinabés se procurent des produits comme le lait en poudre et la farine que les Maliens importent de l'Algérie. C'est dire s'il y a interdépendance entre les deux populations. Les échanges pendant les foires hebdomadaires ont favorisé le brassage des peuples maliens et burkinabés.

Depuis la fin de la dernière guerre entre les deux pays (1985), ils se considèrent comme deux poumons d'un même corps. Ainsi, la hache de guerre semble définitivement enterrée. Il existe des projets de développement transfrontaliers financés par l'Union européenne. Les responsables des deux pays disent que le Mali et le Burkina sont un même pays. Avec la crise, le Burkina a accueilli

¹⁰ B. Sangaré & M. De Bruijn, 2015, « Rapport d'étude sur la prévention et la gestion des conflits dans les communautés pastorales du Sahel, Mali, Niger et Burkina Faso », étude commanditée par le Centre pour le Dialogue Humanitaire dans le cadre du projet pastoralisme au Sahel. 95p.

beaucoup de nos compatriotes. Les populations frontalières du Mali bénéficient de services sociaux du Burkina Faso, en particulier sanitaires. Les femmes enceintes y vont pour des consultations prénatales et même pour l'accouchement.

Dans la région de Tombouctou, l'un des avantages de la proximité des frontières est l'importance de la contrebande en direction de la Mauritanie et de l'Algérie. Ils permettent aux populations d'avoir accès aux produits alimentaires (huile, lait, thé, boîtes de conserve, etc.). En plus des produits alimentaires, d'autres produits sont disponibles à bas prix, tels que des tapis, des couvre-lits, des voiles, etc. Selon M.T., agent d'une ONG à Tombouctou, le trafic est un manque à gagner pour l'État, mais une vraie aubaine pour la survie des populations. Il reconnaît que la crise a été un coup dur pour le trafic de subsistance. I.M, un habitant de Rharous, affirme que le trafic n'a pas baissé ; ce sont les objets du trafic qui ont changé. Il dit :

« Le trafic des produits alimentaires est au ralenti tandis que celui des armes, des tabacs et des stupéfiants est en hausse. Les acteurs des trafics sont responsables de l'insécurité sur certaines routes et zones de la région. »

Toutes les personnes interviewées ont affirmé que la crise de 2012 a provoqué une pénurie de produits alimentaires dans la région de Tombouctou. Selon elles, les populations reçoivent très peu de produits de première nécessité en provenance du Sud du Mali et de la capitale (Bamako). Si les avantages de la proximité des frontières sont alléchants, il existe aussi des désavantages déstabilisateurs sur le plan politique et sécuritaire.

2. Les frontières comme espaces de compétition et de litiges intercommunautaires

« La rébellion et le jihadisme ont trouvé un terrain fertile. À la base, il y a des litiges de chefferie, la division entre les communautés, les problèmes politiques comme le coup d'État » (propos de Nango, notable de Tombouctou).

Les récits extraits de notre enquête montrent que l'insécurité est indissociable des conditions géographiques des régions frontalières : la faible pluviométrie, la famine récurrente et la montée de la température. Ces facteurs naturels ont bouleversé l'économie et les relations entre nomades et sédentaires. Cela a rendu le droit coutumier moins efficace. Les violences interethniques sont alors devenues chroniques. Nos enquêtes montrent que ces violences croissent de manière vertigineuse en temps de rébellion. La dernière pesanteur, non moins importante, fait référence à la mauvaise interprétation de la décentralisation par les élus locaux. Certaines populations perçoivent la gestion communale comme une affaire de clans. Elles estiment que certains élus sont enclins à exclure de la programmation des projets de développement les populations n'ayant pas voté pour eux. Une autre pesanteur est l'attitude de méfiance qu'ont les populations vis-à-vis des autorités publiques, en l'occurrence la justice.

Aujourd'hui, le sentiment d'insécurité dans les trois régions de notre étude naît plus souvent des inquiétudes de la vie quotidienne que de la crainte des groupes islamistes ou du commerce illicite. Insécurité de l'emploi pour les jeunes, insécurité face au vol des troupeaux, insécurité face à la justice d'État, insécurité face à la faiblesse de l'administration, insécurité de l'environnement ; telles sont les formes que revêt aujourd'hui la problématique de l'insécurité au sein des populations frontalières. Ces populations savent d'instinct ce que c'est que la sécurité dans leurs zones : elles veulent être à l'abri de la peur permanente, des abus de l'administration publique, de la famine, de la maladie, du vol de leur bétail et de la destruction de leurs champs, de la criminalité organisée et des représailles sanglantes. Elles veulent être protégées contre les rébellions soudaines qui bouleversent les relations sociales dans le village, la ville, le lieu de travail, la communauté et même à l'échelle de tout le pays.

2.1 Les conflits intra-frontaliers entre éleveurs et sédentaires

Les conflits intra-frontaliers sont les conflits intercommunautaires qui opposent différentes communautés dans les limites d'une frontière donnée. C'est le cas des Dogons, sédentaires, et des Peuls, éleveurs ; des Songhaï, sédentaires, et Touaregs, nomades. Le chef de village de Grimari (Mopti) relate les causes de ces conflits qui sont souvent sanglants :

« Pour parler des relations intercommunautaires, je vais commencer par l'historique des conflits entre Dogons et Peuls, entre les villages de Linkaïna et Mondoro. Quand le MNLA a occupé la zone, en 2012, il y a eu une attaque dogon sur le village peul de Sari. Ce fut un carnage. Les chefs traditionnels peuls ont demandé à la communauté peul nomade de prendre leur destin en main. La solution était de se procurer des armes vendues par le MNLA. Les rescapés ont fui pour venir se confier aux populations du village de Boni. Celles-ci ont collecté la somme de 200.000 F CFA pour aller s'imprégner du problème. La conclusion était que le conflit n'était pas ethnique mais inter-villageois. Quelques mois plus tard, le MUJAO a pris le contrôle de la zone. Au retour de l'administration, après l'opération de reconquête des régions occupées par Serval et l'armée malienne, les forces armées maliennes ont désarmé les jeunes peuls. Plus de 266 personnes ont été désarmées. La méthode a été violente. Certains ont été rançonnés. Les Dogons étaient moins armés. »

Dans ce passage, le point important à retenir est la différence que font les populations frontalières entre conflit ethnique et conflit inter-villageois. Cette nuance importante qu'ont pu faire les sages peuls de Boni a exclu l'idée de vengeance, demandée par les rescapés du village de Sari (situé à la frontière burkinabé). La prise en compte de cette différence a pu éviter à la zone un conflit ethnique dont les conséquences auraient pu être très graves.

Le chef de village de Boulekessi est beaucoup plus explicite dans son récit sur les conflits intercommunautaires :

« Les relations intercommunautaires sont déterminées par les problèmes d'accès aux ressources pastorales. Les projets hydrauliques investissent dans les villages des sédentaires. Si les Peuls veulent faire abreuver leurs animaux, les Dogon leur posent des conditions difficiles. Ils leur demandent d'attendre la nuit pour le faire. Lorsque les Peuls ont voulu creuser leurs propres puits, ils en ont été empêchés par les Dogons sous prétexte que les Peuls n'ont pas de terres dans les environs. »

Selon une élue dogon de la commune de Mondoro, le conflit Peul-Dogon vient du fait que les Peuls aiment n'en faire qu'à leur tête. Pour eux, rien ne vaut leur bétail. Ils ne veulent pas négocier avec les Dogons de la gestion des espaces. Ils ne se soucient pas de violer les interdits et les règles établies par les sédentaires. Ils estiment que les règles du village ne regardent pas les éleveurs de la brousse.

Comme entre Dogons et Peuls, il y a des conflits entre Songhaï et Touaregs. Il y a eu récemment un cas entre ces deux derniers groupes dans le village de Tinassamede au Sud de Gao. Un groupe Touareg a attaqué un campement songhaï dans la nuit du 16 au 17 août 2015. On dit qu'il y a eu sept morts (quatre nomades et trois sédentaires). Selon les sources sécuritaires, l'attaque du campement songhaï était en représailles suite à une accusation de vol de bétail.

2.2 Les conflits inter-frontaliers entre nomades

Les conflits inter-frontaliers sont les conflits qui opposent les communautés situées des deux côtés de la frontière. C'est le cas du conflit entre Touaregs du Mali et Peuls du Niger et celui entre les

Touaregs du Niger et les Peuls du Mali. Ils ont pour cause principale le vol de bétail comme l'affirme le chef du village de Boulekessi.

« Les Touaregs du Niger viennent voler le bétail des Peuls du Mali. Pendant sa tournée de recherche, un propriétaire reconnaît son bétail et le signale aux forces de sécurité du Mali. Celles-ci ne font rien pour restituer le bétail. En 2011, un Touareg a enlevé quatre de mes bœufs. Je l'ai fait convoquer chez le Commandant de brigade de la gendarmerie de Hombori. Arrivé à la brigade, le voleur s'est mis à insulter le brigadier pour l'avoir convoqué. Aucune réaction de la part de ce dernier. Face à un voleur plus fort que l'agent des forces de l'ordre, je n'ai pas eu gain de cause. Mes bœufs ne m'ont jamais été restitués. Le vrai problème qu'on a avec ces gens du Niger, c'est le vol des animaux. Je pense que l'État malien ne fait pas son travail. Il n'y a pas de justice. C'est pourquoi le vol de bétail est fréquent.

Un jour, j'ai été menacé par un Touareg qui militait au MNLA. Ce dernier a tué mon oncle et son fils. Ensuite, il est venu me dire de ne plus cultiver le champ qu'on cultivait depuis longtemps. Je suis allé à Bamako pour voir un haut cadre peul qui m'a introduit chez le Ministre de la défense. J'ai présenté au Ministre trois propositions pour la sécurisation de mon village contre les attaques touaregs : soit nous envoyer un bataillon militaire, soit autoriser la mise en place d'une brigade d'auto-défense, soit permettre à chaque homme du village de s'armer. Le Ministre m'a dit qu'il ne peut accepter aucune de ces trois propositions sécuritaires. J'ai quitté Bamako pour San (région de Ségou). De là, j'ai rejoint mon village. À mon arrivée, mon neveu est venu me voir en pleurant. Il m'a dit que des Touaregs sont venus à moto et l'ont ligoté avant de violer sa femme devant lui. Le lendemain, j'ai rejoint Gossi, une ville contrôlée par le MUJAO. J'ai appelé le haut cadre peul de Bamako pour lui dire que je rejoins le MUJAO en vue d'avoir les moyens de défendre mon village des agressions touareg. Je suis allé voir un représentant du MUJAO, basé à Gao pour lui demander de protéger mon village qui m'a à son tour envoyé chez leur représentant à Hombori. Ce dernier m'a demandé la somme de 500.000 F CFA. Séance tenante, je lui ai remis les sous. Il est parti dans mon village avec seulement quatre hommes armés. Au total, il n'a fait que 48 heures dans mon village. Le jour de son départ, j'ai reçu des menaces. J'ai appelé le chef du MUJAO pour l'informer de ce que ses hommes m'ont fait malgré la somme payée. Suite à ma plainte, le chef a fait recruter des jeunes de mon village. Ceux-ci ont été conduits à Gao. Ils devaient y recevoir une formation et ensuite aller protéger mon village. Ils étaient six jeunes. Pendant qu'ils suivaient la formation, je suis allé acheter des armes avec les gens du MNLA. Malheureusement, l'opération Serval a mis fin à notre campagne. Mon neveu a été tué dans le bombardement de Serval à Gao. Trois de ses confrères ont pu regagner le village. »

On voit dans ce récit comment les conflits intercommunautaires alimentent le radicalisme religieux et la rébellion. Ces conflits conduisent à l'armement des jeunes nomades et sédentaires. Le point crucial est le rôle marginal de l'État dans ces types de conflits. L'inaction de l'État dans ces moments de crise est la principale cause de prolifération des brigades d'auto-défense.

Un notable de Ménaka pense que l'État et la communauté internationale doivent dire la vérité aux criminels dans ces conflits. Selon lui, ce sont les Peuls Toleebé du Niger qui créent beaucoup de conflits intercommunautaires dans le cercle de Ménaka. En substance, il dit ceci :

« Je veux faire savoir aux Peuls du Mali que ce sont les Peuls Toleebé du Niger qui créent tous les problèmes entre les deux côtés de la frontière nigéro-malienne. Ces Toleebé viennent au Mali, s'infiltrer dans les villages, dans les familles et dans les fractions pour créer la zizanie entre les populations de ces sites. Pour résoudre ces conflits intercommunautaires, il faut mettre l'accent sur les solutions endogènes. Si on continue les rencontres sans les populations concernées, rien ne marchera. Ces problèmes sont profonds. On peut parler durant un mois sans épuiser le sujet. Toutes

les populations frontalières disent qu'elles vivent ces problèmes. Il faut travailler à ramener la confiance. Le Mali a besoin de justice ! Une vraie justice. Ce qui s'est passé cette fois-ci au Nord est trop grave. Les Blancs¹¹ financent les séminaires et distribuent des perdiems. Ce n'est pas ça la solution. Cet argent ne sert à rien. Il faut que les Blancs supportent la justice, fassent juger les criminels et dédommager les victimes. Sans justice, les millions distribués dans les séminaires ne construiront pas la paix entre les populations des deux frontières. »

De ce récit, nous voyons que les populations frontalières sont très entremêlées. Comment imaginer autrement l'implication des Peuls Toleebé du Niger dans les relations intercommunautaires au Mali ? Un autre point à retenir de ce récit est le besoin de justice dans la gestion des conflits intercommunautaires. Ce notable pointe du doigt le fait que les bailleurs et intervenants internationaux proposent une réconciliation sans justice. Selon lui, les dividendes des séminaires ne peuvent pas acheter la paix.

Un autre notable de Ménaka pense que, malgré le changement climatique, les Peuls du Niger ne veulent pas changer leur manière de se déplacer sur le territoire malien. Et c'est là que se trouvent les vraies causes d'affrontements sanglants avec mort d'homme. En substance, il dit ceci :

« Ménaka est une zone pastorale où les Touaregs maliens vivent avec les Peuls M'Bororos du Niger. Avant la semi-sédentarisation de 1984, le Niger était une zone importante de culture. Lorsque les paysans du Niger sèment leurs cultures, les Peuls ne peuvent plus pâturer leur bétail dans toute la zone frontalière du Niger. Ainsi, ils sont chassés du Niger et même du Nigéria. Après la sécheresse de 1984, tous les villages du cercle de Ménaka ont aussi commencé à faire la culture de céréales. Vous savez, on ne peut pas gérer un éleveur peul du Niger. Ce qui l'intéresse et ce qu'il défend, c'est l'itinéraire que veut prendre sa vache. De leur côté, les éleveurs touaregs ne veulent plus que les Peuls du Niger viennent pâturer dans le cercle de Ménaka. L'État du Niger armait ses Peuls pour qu'ils puissent défendre les routes de leurs troupeaux sur le territoire malien. Je pense que le Niger a tracé un programme d'occupation des terres de pâturage entre les deux frontières. Souvent nous poursuivons les Peuls du Niger jusqu'à la frontière. Et là, l'armée nigérienne nous arrête et nous traite de bandits armés. Jusqu'à présent, il n'y a pas de cohabitation pacifique entre les Touaregs du Mali et les Peuls du Niger. Depuis 1984, il y a eu plusieurs carnages interethniques. C'est la rébellion de 2012 qui a chassé ces Peuls qui se sont réfugiés au Niger. »

Un autre notable de Gao dit avoir la même perception sur le rôle des Peuls du Niger dans l'exacerbation des conflits frontaliers intercommunautaires :

« Dans la région de Gao, l'insécurité est l'un de nos problèmes. Avant même la crise de 2012, c'est la région la plus insécurisée : enlèvement de troupeaux et vols à main armée. Les conflits entre différentes communautés ont fait beaucoup de victimes. L'une des causes est le chômage qui pousse les jeunes à s'adonner au vol des bœufs. Les armes achetées pour créer des brigades d'autodéfense se retournent contre les populations mêmes. D'autres communautés venues du Niger pour le pastoralisme dans la région de Gao ont pris les armes contre nous. Ensuite, elles accusent d'autres groupes d'être les auteurs des crimes qu'elles ont elles-mêmes commis. Il y a beaucoup d'allégations de ce genre. Toute la bande frontalière de Gao avec le Niger est la zone la plus insécurisée du Mali. »

Ces récits montrent la complexité des relations intercommunautaires des deux côtés de la frontière. La violence, le nombre de morts que ces conflits occasionnent rendent leur résolution difficile au

¹¹ Les partenaires occidentaux.

niveau communautaire. Elle exige une gestion politique plus efficace des frontières. On ne peut pas juste dire que les frontières sont des inventions du colonialisme et que les populations qui y étaient ont raison de ne pas en tenir compte. On voit ici, malgré que les systèmes économiques ont changé depuis 1984, les modes de vie résistent. Le clash entre les deux systèmes (nomadisme versus agriculture) est devenu récurrent.

Ces conflits inter-frontaliers sont récurrents entre la Mauritanie et la région de Tombouctou, entre la région Sahel du Burkina Faso et la région de Mopti. Selon un notable de Tombouctou, les conflits entre les populations maliennes et mauritaniennes sont liés au contrôle des routes du trafic et des zones de pâturage. Selon lui, le cercle de Léré connaît des affrontements intercommunautaires dus au fait que les nomades mauritaniens viennent surexploiter les pâturages du Mali. Ces Mauritaniens sont aussi doués dans le commerce illégal et y prospèrent, bien qu'ils soient traqués par les douanes maliennes. Malgré de nombreuses rencontres entre les villages frontaliers pour trouver des solutions durables, on est loin d'en trouver ; les vraies responsabilités ne sont pas situées.

3. Les solutions endogènes et exogènes aux conflits intercommunautaires

La solution la plus urgente selon les populations de Gao et de Mopti consiste à régler le problème des ressources pastorales. Cela suppose une égalité entre sédentaires et nomades dans l'accès aux ressources.

Une autre solution est la mise en œuvre d'une politique communale qui traiterait toutes les composantes de la société sur un pied d'égalité. On constate, selon les paysans, que des élus locaux discriminent des villages et hameaux qui n'ont pas voté pour eux. Dans les conflits intercommunautaires, l'État, la justice, les maires prennent position pour un village ou une communauté. C'est la gestion politique et non-juridique des conflits qui aggrave les tensions entre les communautés.

Un autre problème est le courtage dans les conflits. Il y a des gens qui font de la gestion des conflits une activité fort lucrative. Ce faisant, ils enveniment les conflits afin d'en tirer le maximum de profits des deux côtés. Il faut limiter le rôle de ces courtiers. Ainsi, les maires défendent des projets dans lesquels ils ont des intérêts personnels et négligent des projets défendant les intérêts des communautés avec lesquelles ils ont des contentieux politiques. Il faut que les populations soient impliquées dans la mise en place des projets de développement. Pour le moment, les maires n'en font qu'à leur tête. Ils défendent le programme de leurs électeurs.

Selon la majorité des interlocuteurs, dans les zones frontalières, il faut trouver des solutions à la crise de l'autorité de l'État. L'État doit impérativement cesser de laisser ses populations exposées aux dangers frontaliers.

Enfin, se pose l'enjeu crucial de la justice. Face à l'inefficacité du droit coutumier, les groupes en conflit se tournent vers le droit positif. Mais il se trouve que le droit positif est, au bout du compte, davantage corrompu que le droit coutumier. C'est pourquoi la contestation des décisions de justice et les affrontements qui en découlent exacerbent le sentiment d'insécurité. Frustrés par les droits coutumier et positif, certains ont fait appel au droit islamique sous l'occupation des groupes jihadistes en 2012. Beaucoup de conflits communautaires, supposés être mal gérés par la justice étatique, ont ainsi fait l'objet d'appels auprès du MUJAO en 2012 dans les régions de Mopti et de Gao. L'inefficacité des deux types de droit en vigueur dans ces régions s'entrechoque. En effet, le droit coutumier est inefficace face aux nouveaux enjeux économiques et à la complexité des conflits violents. D'un autre côté, le droit positif, hérité de la colonisation, est perçu comme celui qui agit au profit du riche ou du plus fort politiquement parlant. Cette situation n'est pas tenable.

RADICALISATION : INDICES ET PROCESSUS

Ce qu'il faut retenir :

- À la lecture des perceptions des enquêtés, on peut dégager cinq motivations expliquant le processus de radicalisation :
 - il représente une opportunité pour régler des anciens comptes ;
 - il permet d'avoir accès aux armes pour se protéger et protéger ses biens ;
 - il représente une opportunité pour trouver du travail ;
 - il permet de développer une stratégie pour se soustraire à la charia (loi islamique) ;
 - il fanatise des jeunes talibés (élèves coraniques).
- Selon ces cinq motivations, les populations distinguent deux types de radicaux : les « jihadistes de Dieu » et les « jihadistes de l'argent ».
- Tombouctou se distingue par la résistance que sa population a opposée aux jihadistes grâce à son niveau d'instruction islamique, l'autorité des grands imams, l'ouverture d'esprit des jeunes ainsi que l'urbanité et le cosmopolitisme racial, culturel.

« Gao est la région frontalière la plus radicalisée car elle abritait des cellules dormantes wahhabites. C'est le contraire de Tombouctou qui est le berceau d'un mélange racial et culturel. Ici, les grands érudits islamiques sont très écoutés. C'est pourquoi, les jeunes de Tombouctou n'ont pas développé de culture jihadiste » (propos de Moussa Ag Almouner, Maire de Gossi).

1. Les jihadistes de Dieu

Pour comprendre pourquoi les populations font la distinction entre les jihadistes de Dieu, qui sont considérés comme de bons jihadistes, et les jihadistes de l'argent, qui sont traités de « mauvais » jihadistes, le témoignage ci-dessous collecté dans un village de la région de Mopti apporte des éléments d'explication :

« Les jihadistes n'ont pas forcé les populations de notre localité. Ils nous ont quittés sans faire de mal à personne. Ce sont des bandits qui ont profité de leur présence pour causer du tort aux innocents. Ces jihadistes sont de différentes nationalités : pakistanaise, algérienne, sahraouie, etc. Nous n'avons pas constaté de différences entre eux et les autres leaders musulmans. Ils ont secouru des personnes en danger, sont venus en aide aux nécessiteux et ont prêché l'islam comme cela se doit. Tout dans leur comportement montrait qu'ils étaient de bons musulmans. »

Les jihadistes de Dieu sont ceux qui sont perçus comme appliquant la loi islamique à la lettre, tandis que les jihadistes de l'argent sont ceux qui utilisent le jihadisme pour s'enrichir et régler des comptes avec leurs ennemis supposés ou réels. Le témoignage de Monsieur M.C. de Gao illustre très bien le cas des « bons » et des « mauvais » :

« En 2012, nous avons vu la rébellion et le jihadisme venir chez nous. Bien avant cela, il y avait des cellules wahhabites dormantes. Il y avait des prêcheurs de tous bords qui parcouraient les villages. Ils demandaient aux jeunes de consacrer trente à quarante jours pour les suivre en prédication (faire la Dawa). Ils ont mis des milices sur pied. Ils demandaient aux populations de contribuer à l'entretien de ces milices fanatisées. Lorsque le MNLA a occupé la zone, ses combattants ont détruit tout ce qui symbolisait l'État. Il s'est ensuite attaqué aux biens des familles en enlevant tout : voitures,

motos, argent, portes, fenêtres. Nous avons constitué un comité de crise pour aller voir les responsables du MNLA à Gao pour qu'ils arrêtent de piller la population. Lorsque le MUJAO a chassé le MNLA des principales villes de la région, les gens l'ont accueilli avec joie et allégresse. Je connais un village qui a donné quarante jeunes au MUJAO. Le MUJAO a immédiatement mis sur pied un tribunal islamique pour juger les criminels et ceux qui ne respectaient pas la loi islamique. C'est à Ansongo que la première main a été amputée par le MUJAO. Certains voleurs ont rejoint le MUJAO pour s'éviter le tribunal islamique. Les Sahraouis étaient les chefs du MUJAO. Ils sont mariés aux arabes de Gao et de Tombouctou. Les enfants nés de ces unions ont été extrêmement violents. Ils posent des mines partout. On voyait partout des épaves de voitures. Les femmes ont été violentées et violées. »

De ce récit, on voit la différence entre les « jihadistes de Dieu » et les « jihadistes de l'argent ». Les premiers sont ceux qui ont installé le tribunal pour juger les voleurs et les violeurs. Les seconds sont ceux qui ont utilisé le jihad pour voler et violer. Le MNLA, branche armée et politique de la rébellion, est perçu comme un mouvement de malfaiteurs. Par contre, le MUJAO¹² est perçu comme le libérateur des populations du joug du MNLA. Le point crucial est la présence, avant la rébellion, des milices fanatisées organisées qui sillonnaient toute la zone. Près de 80% des enquêtés estiment que l'extrémisme violent est un phénomène venu de l'extérieur, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Perception de l'origine interne ou externe de l'extrémisme violent		
Ville	L'extrémisme violent est-il un phénomène venu de l'extérieur ou bien s'est-il développé de l'intérieur ?	Total par réponse
Gao	Issu de l'intérieur	13
	Provenant de l'extérieur	22
Mopti	Issu de l'intérieur	5
	Provenant de l'extérieur	27
Tombouctou	Issu de l'intérieur	3
	Provenant de l'extérieur	33
Total		103

Un autre interlocuteur relate dans le récit ci-dessous comment il perçoit les « bons » et les « mauvais » jihadistes :

« On dit que tous ceux qui ont intégré les groupes jihadistes sont des Nordistes. C'est parce que ceux-ci sont abandonnés à eux-mêmes. Il très facile de résoudre le problème du radicalisme. Il faut le développement. Les projets viennent et partent sans qu'aucun problème ne soit résolu. On dit qu'il y a de grands projets au Nord. C'est de la poudre aux yeux. Ceux qui exécutent les projets sont à Bamako. À chaque projet, on dit : Structure ! Structure ! Tout l'argent va dans les structures créées par l'État pour gérer les projets. Dès qu'il y aura du travail pour nos enfants qui sont allés à l'école, le radicalisme va reculer. Pour le moment, à chaque recrutement, il y a véritablement de la discrimination. Face à cette injustice, les jeunes sont vulnérables à l'intégrisme wahhabite dans la région de Gao. Ils se sentent comme des exclus de la société. Le jihadisme est une opportunité pour certains de se venger de la société. C'est pourquoi, certains y entrent pour piller les gens et voler les bœufs. Un autre problème du développement de l'intégrisme est la perte de l'autorité des vieux dans

¹² Il est important de retenir ici que les perceptions du radicalisme en général, et du MUJAO en particulier, sont diamétralement opposées. Notre objectif n'est pas de décider de qui a tort ou qui a raison.

la région de Gao. Les hiérarchies sont renversées. Les familles riches collaborent avec les vendeurs de drogue et d'armes. C'est dans cette situation d'injustice généralisée que le MUJAO a installé son tribunal islamique. Ça a donné plus de satisfaction que les cinquante ans de la justice malienne ! Lorsqu'un citoyen a des problèmes, les gendarmes maliens lui demandent de l'argent pour se charger de son problème. Beaucoup de gens qui ont intégré les groupes radicaux l'ont fait parce qu'ils sont mécontents de la justice malienne. Les chefs jihadistes ont bien profité des conditions sociales, économiques et juridiques des populations pour recruter en masse. Ils ont instrumentalisé les Peuls en disant qu'ils sont victimes des Touaregs et de l'État malien et ainsi de suite, ils opposent les uns aux autres. »

On voit dans ce récit plusieurs motivations qui expliquent la ruée des jeunes vers l'intégrisme religieux. Ces motivations sont économiques, culturelles et sociales. Pendant que beaucoup de jeunes chôment, d'autres s'enrichissent impunément dans la drogue et la vente d'armes. Pendant que le MUJAO rend justice, les représentants de l'État vendent la justice, à la fois aux victimes et à leurs bourreaux. Il convient de souligner que le récit montre les deux catégories de jihadistes : les bons qui mettent en place la justice du MUJAO et les mauvais qui y sont allés pour se venger de la société ou pour s'enrichir illicitement.

Plusieurs de nos interlocuteurs perçoivent l'injustice comme la cause principale du nouveau radicalisme, comme le montre ce témoignage collecté à Boni, région de Mopti :

« Pour les jeunes de Boni, le chômage est une invitation au jihadisme. Mais, il ne saurait être la raison de l'adhésion de tous. Le jihadisme a des sympathisants qui vivent aux environs de Boni. Ce sont des jeunes non éduqués. Ces jeunes s'imitent les uns les autres. Le jihadisme est pour eux une sorte de mode, où le jeune doit démontrer sa bravoure, son courage. C'est ce qui explique le port d'armes par des bergers qui tirent à tort et à travers. Le népotisme et le clientélisme font que les plus méritants ne sont pas recrutés. Cela fait que ces derniers deviennent de potentielles recrues pour le jihadisme. Pour se faire entendre, le chômeur se fait justice à travers le radicalisme religieux. Des jeunes sans niveau sont recrutés et insérés dans la fonction publique parce qu'ils ont le « bras long » comme on dit, et ceux qui ne l'ont pas sont livrés à eux-mêmes. Ceci est un facteur de déstabilisation car les victimes de cette injustice sont potentiellement récupérables par les bandits armés. Moi-même, je serais partant pour le radicalisme si ma situation de chômeur perdure. Du début de la crise à maintenant, il y a un seul enfant de Boni qui s'est engagé dans le jihadisme mais dans les environs de Boni, ils sont des dizaines. Par contre, les sympathisants se comptent par centaines, voire par milliers. »

Dans ce récit, on voit que, en plus du port d'armes comme un nouveau mode de vie chez les jeunes bergers peuls, le radicalisme est perçu comme la conséquence logique de l'injustice d'État et de la difficulté à trouver sa place à travers l'emploi. Cette citation montre également les limites du jihadisme de Dieu.

2. Les jihadistes de l'argent et de la réussite sociale

Nombreux sont nos interlocuteurs qui pensent que certains jihadistes sont des gens avides d'argent parce qu'ils n'usent de la violence que pour se remplir les poches. Certains d'entre eux ont pillé les services et les banques pour se doter de gros moyens. Monsieur El Hadj, membre du comité de crise de la ville de Douentza est sans détour sur ce point :

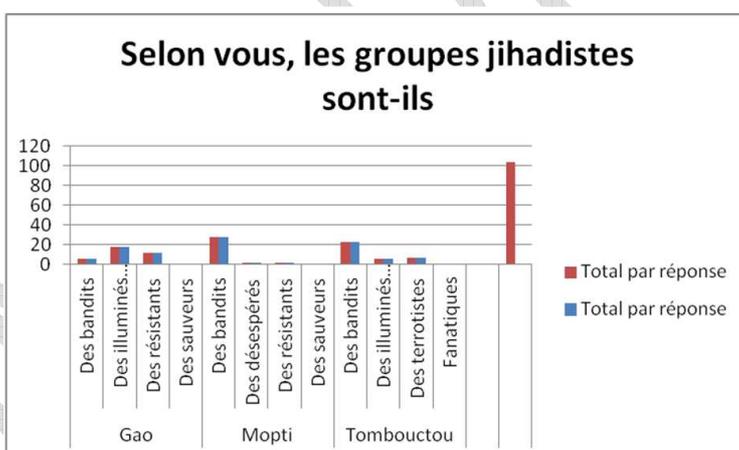
« Il n'y a pas de différence entre le MNLA et le MUJAO. C'est le nom qui change. Sinon, ils ont le même comportement. Tous deux ont favorisé dans notre ville l'essor des commerçants arabes et touaregs souvent même des commerçants non

maliens. La religion musulmane n'a jamais permis la violence à l'égard d'un autre musulman. Cependant, ils se disent musulmans ; mais tous ont violé, tué et même égorgé des hommes comme des animaux. Un musulman ne peut pas faire saigner le sang d'un autre musulman, à plus forte raison le tuer. Ce sont des bandits, des malfaiteurs et non des musulmans. Au plus fort de la domination jihadiste, ils ont interdit ici les regroupements des femmes avec les hommes et ont beaucoup tabassé à cause de cela. En fait, c'est l'interminable rébellion qui a favorisé la propagation de ce banditisme résiduel. »

Un autre habitant de Douentza, Monsieur B.B. trouve comme El Hadj que les jihadistes sont de mauvaises personnes :

« L'occupation jihadiste s'est caractérisée par une violence envers les citoyens et des viols de nos filles et femmes. Nous n'avons vu les jihadistes ni prier ni observer le jeûne. C'étaient des occupants violents et violeurs. Ils fouettent les gens à cause de fausses accusations et ne respectent ni parents, ni personnes âgées. Ils ne respectent même pas les morts, ils sont tous fous ces gens-là. Ils nous ont forcés à nous habiller autrement, à ne pas écouter de la musique. En fait, ils n'enseignent rien de nouveau aux gens parce que la plupart d'eux-mêmes ne connaissent pas grand-chose de l'islam. Ils n'ont rien appris à qui que ce soit. Ils ont épousé les idées de radicaux venus d'ailleurs en pensant qu'ils pourraient en tirer profit. »

Comme le montrent ce récit et d'autres, les jihadistes de l'argent sont des gens armés qui violent, pillent et règlent des comptes personnels au nom de l'islam (cf. graphique ci-dessous). Ils aiment appliquer les règles de la sharia sur les autres mais font tout pour s'en affranchir eux-mêmes.



3. La résistance culturelle de Tombouctou au radicalisme islamique

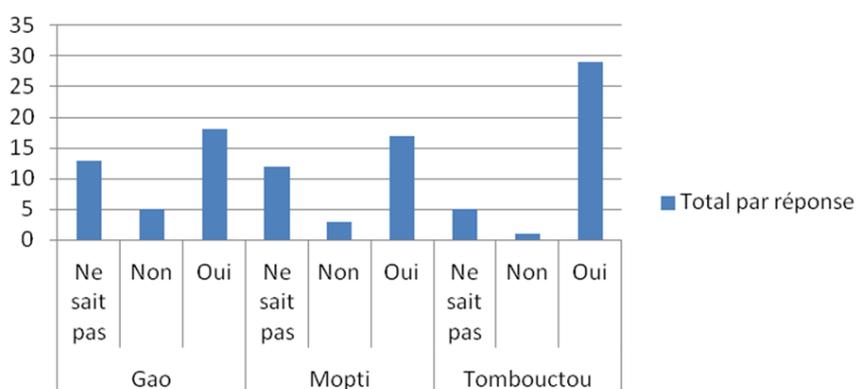
Tombouctou fait exception dans le processus du radicalisme comparé aux deux autres régions. Un habitant de la ville explique la résistance à l'extrémisme violent :

« Les jeunes de notre région sont mieux éduqués. Ils maîtrisent mieux le Coran. Ils voyagent et sont plus mobiles. Ils forment des réseaux économiques à l'intérieur et à l'extérieur du Mali. Les grands imams et les lettrés ont convaincu les jeunes de ne pas adhérer aux groupes radicaux qui écumaient tout le Nord. Seulement quelques jeunes issus des cercles de Léré et Niafunké ont été séduits par le radicalisme. En plus de ces jeunes ruraux, il y a des tribus maraboutiques touaregs qui ont suivi les jihadistes. Les jeunes citadins n'ont pas suivi les mouvements radicaux. Un autre facteur de la résistance de Tombouctou est lié au fait qu'avant que les jihadistes ne prennent le

contrôle de la région, beaucoup de chefs de famille ont fait évacuer leurs familles vers les pays voisins ou le Sud du Mali. »

On voit ici que les facteurs de résistance à l'extrémisme violent dans la région de Tombouctou sont : (1) le haut niveau d'instruction islamique de la population, (2) l'autorité des grands imams, (3) l'ouverture d'esprit des jeunes, (4) l'urbanité et le cosmopolitisme racial, culturel qui caractérisent la région. Selon certains témoignages, certains imams de la ville de Niafunké ont adhéré au MNLA, mais n'ont pas pu convaincre les autorités coutumières et les jeunes de les suivre. La majorité des personnes interviewées pense que la motivation principale de ceux qui s'engagent dans l'extrémisme violent est d'ordre matériel. Elle estime que c'est ceux-là qui pratiquent mal l'islam et sont motivés par les aspects mercantiliste et lucratif du radicalisme religieux. Ils incitent les jeunes en leur promettant ciel et terre. Dans la région de Tombouctou, ce sont surtout les communautés nomades non instruites dans les doctrines musulmanes qui ont épousé les idéologies du radicalisme violent.

Selon vous, existe-t-il des communautés qui se montrent, de par leur culture religieuse, plus résilientes face à l'extrémisme violent ?



Dans l'ensemble, les populations de Tombouctou perçoivent certaines associations religieuses et les sectes comme des indices de l'intégrisme violent. C'est le wahhabisme qui est souvent perçu comme un exemple de radicalisation qui tend vers l'intégrisme violent.

Dans la région de Tombouctou, les populations sont majoritairement malékites. Elles trouvent que le rite malékite est plus flexible et ouvert aux idées extérieures. Elles font une différence entre le rite malékite et les autres, précisément le wahhabisme qui suit le rite hanbalite caractérisé par son rigorisme. Les Wahhabites sont perçus comme des gens qui veulent transformer les pays pauvres en un laboratoire de l'islam violent. D'autres personnes ont souligné la différence entre le malékisme et les autres rites de l'islam. Selon elles, la différence est d'origine historique, dans la mesure où les pratiques malékites sont coraniques alors que la plupart des autres rites sont liés à des expressions culturelles fortement influencées par des idéologies et les intérêts particuliers.

Au-delà des zones d'enquête

La présente étude a pour objet les perceptions de l'insécurité et de l'extrémisme violent dans les zones transfrontalières, mais cela ne doit pas nous empêcher d'éclairer d'autres régions du Mali où la situation peut être comparable à celle prévalant dans ces zones.

Autour de Gao par exemple, dans la vallée du fleuve Niger, une dizaine de villages sont acquis depuis les années 1970 à un courant islamique d'origine saoudienne, le « waharidji », qui a fortement contribué à l'installation de groupes jihadistes comme le MUJAO, Ansar Dine ou même AQMI, et dont

les populations ont du reste accompagné ces groupes dans leur fuite lors de l'opération Serval (2013). Ces communautés ont pris la charia comme mode de gestion sociale, malgré la répression de l'État central, et constituent le creuset pour de possibles cellules dormantes.

Ainsi que cette étude le met en lumière, l'islam à Gao ou Kidal est influencé depuis les années 1990 par le courant wahhabite, d'origine saoudienne lui aussi, importé par des imams originaires de la région qui avaient étudié à Médine ou à La Mecque. Ailleurs dans la région, de nombreuses mosquées et medersas ont été construites grâce au financement d'États du Golfe arabo-persique, contribuant à l'expansion de cet islam radical voire extrémiste. La plus célèbre mosquée de Gao, la mosquée « Koweït », est exemplaire à ce titre puisqu'elle a formé sa communauté au wahhabisme, la préparant par-là à une éventuelle radicalisation.

D'autre part, le mouvement d'origine pakistanaise de la « Dawa », proche du salafisme, a lui aussi évolué en plusieurs décennies de présence au Mali, et a notamment connu une forte expansion dès le début des années 2000, surtout dans la région de Gao et de Kidal.

Au-delà de Gao, d'autres régions de l'intérieur du Mali sont soumises à ces courants radicaux, comme les villes de Mopti ou Sikasso, ainsi, notamment, que la capitale Bamako. On y observe la même tendance à un engouement pour le wahhabisme : l'attrait de jeunes générations pour ce courant est réel et massif, avec la même éventualité que cette pratique débouche sur un radicalisme violent. Les mosquées wahhabites dites « sunna » sont de nos jours bondées de jeunes diplômés sans emploi ni perspective qui demeurent un réservoir de recrutement pour les mouvements jihadistes.

Au contraire de ces exemples, la région de Tombouctou reste quant à elle influencée par un islam modéré, d'origine marocaine, avec des courants comme ceux de la Tijaniya ou la Qadiriya, et cela pour des raisons historiques de relations qui remontent au XVI^e siècle. La confrérie islamique à Gao diffère ainsi de celle de Tombouctou.

Enfin, il convient d'apporter un dernier éclairage sur les enquêtes qui se sont déroulées dans le cercle de Ménaka, car les communautés peuhles et touaregs ne sont pas des communautés fortement islamisées et assidûment pratiquantes. Leur mode de vie (nomade) ne leur permet pas de vivre leur foi de manière très « orthodoxe ».

Cette augmentation des courants radicaux, qui prévaut donc sur la majeure partie du territoire et non seulement aux frontières, est de nature à déstabiliser les rapports entre confréries musulmanes au Mali. Elle rend nécessaire une réglementation des différents aspects de la vie religieuse, de l'aide apportée aux associations confessionnelles à la création de mosquées ou de medersas ainsi que de la réglementation des prêches au rapport à l'État, qui demeure laïc au Mali. Il apparaît nécessaire de prévenir l'impact potentiel de la pépinière de jeunes prêtres à s'engager dans la voie radicale, que ce soit pour la recherche du gain économique ou la conduite d'une vengeance entre communautés, comme la présente étude le décrit.

Abdelkader Sidibé, Chef de mission du Centre pour le dialogue humanitaire (HD) à Bamako.

LE RÔLE DES FEMMES ET DES JEUNES

Ce qu'il faut retenir :

- Les femmes et les jeunes sont les deux catégories de la population les plus affectées par l'insécurité et le radicalisme violent. Ils sont aussi perçus comme les bases sociologiques sur lesquelles peuvent se fonder les missions endogènes de paix et de sécurité.
- Le rôle des femmes de conseillères efficaces auprès des enfants et des maris a été souligné, et celui-ci peut être structuré par une concertation entre elles. Certaines prêchent également publiquement pour un islam tolérant.
- Au-delà de l'inactivité des jeunes et de l'injustice ressentie pouvant mener aux groupes armés, les tensions et/ou incompréhensions intergénérationnelles sont à désamorcer.

1. Les femmes comme victimes et solutions

Les femmes ont payé le plus lourd tribut de l'insécurité consécutive à la rébellion et à l'extrémisme violent. Elles ont été l'objet de viols, de mariages forcés et d'exactions diverses. Elles ont perdu leur liberté sous l'occupation des jihadistes. Cette situation désastreuse les a forcées à se déplacer vers les centres urbains du Mali et à se réfugier dans les pays voisins. Les charges familiales des femmes se sont en outre alourdies depuis le début de l'insécurité généralisée. Beaucoup d'entre elles ont perdu leurs maris et leurs enfants. Une femme de Mopti décrit en ces termes le rôle des femmes en temps de crise :

« Pendant l'occupation, les hommes ne travaillaient plus. Nous les femmes, nous nous occupions de nos familles avec le peu que nous trouvions. »

L'extrémisme violent a eu des effets économiques et psychologiques sur les femmes comme en témoigne Madame F.D., originaire de Boni. Selon elle, il y a eu des avortements provoqués par la peur. Une femme enceinte a perdu son bébé après avoir entendu les coups de fusil lors de l'attaque d'un village voisin. Les femmes commerçantes de Douentza ont subi les conséquences de la crise. Elles étaient obligées d'abandonner les foires des villages environnants. Et même si elles se rendaient dans les marchés, leurs produits n'étaient plus écoulés parce que les clients ne venaient plus. Selon elle, c'est surtout le petit commerce qui ne marchait plus. Les femmes peuvent passer toute une journée à marcher mais personne ne leur demande ce qu'elles ont à vendre. Elle ajoute qu'avant la crise, les associations de femmes bénéficiaient de projets dans les domaines de l'embouche bovine, l'élevage de petits ruminants, le maraîchage, etc. Avec l'insécurité, elles ont vu ces aides disparaître suite au départ des agents de développement, puis finalement avec la suspension des dites activités. Une autre source de souffrance est l'enrôlement de leurs enfants dans le radicalisme. Selon elle, nombreux furent leurs enfants qui ont rejoint le MUJAO. Certains d'entre eux sont devenus des bandits par la suite. Voici comment F.D. décrit sa propre expérience :

« Pendant la crise, au marché de Boni, les rebelles ont arrêté mon enfant et voulaient l'emmener. Je me suis opposée en leur demandant de me tuer à la place de mon enfant. La population de Boni a accouru et ils l'ont relâché. »

C'est dans cette situation de terreur qu'une femme de Boni, en couches, a perdu la vie. Les femmes ont aussi souffert des rumeurs sur les attaques, des crimes et d'autres formes d'insécurité. Des rumeurs folles fusaient de partout et les femmes étaient les plus affectées.

Les femmes ne sont pas que victimes. Elles ont une mission de paix avec leur statut de mères, épouses et sœurs. A ce titre, elles peuvent conseiller et sensibiliser les hommes à déposer les armes. I.M. de Tombouctou décrit en ces termes le rôle des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent. Selon elle, dans la recherche de la paix, les femmes se mobilisent pour sensibiliser toutes les couches sociales :

« La femme est au début et à la fin de tout processus social au Nord. Dans nos sociétés, les femmes jouissent de beaucoup de respect. Le seul handicap des femmes dans le processus social est qu'elles sont lentes dans l'action et dans la réaction. »

Une femme prêcheuse de Tombouctou explique pourquoi les organisations de femmes peuvent mieux sensibiliser pour la paix que les hommes :

« Après le départ des groupes armés, nous avons créé une association des femmes musulmanes de la ville de Tombouctou. On effectue des prêches de quartier en quartier pour véhiculer le message de l'islam tolérant auprès des femmes. On assure également la médiation entre les femmes qui ont abandonné leurs maris pendant la crise pour se réfugier dans les autres pays à cause de la peur. »

Dans le village de Boni (Mopti), le 08 mars et le 25 mai 2015 (journées dédiées aux femmes), les femmes se sont retrouvées, avec des consœurs réfugiées et les autorités locales, dans une manifestation culturelle afin de se connaître davantage et se donner des conseils sur la notion du vivre-ensemble. Pour cet évènement, trente-quatre villages de la commune ont été représentés chacun par au moins deux femmes. Un discours sur la cohésion sociale a été présenté par la présidente des femmes, et d'autres manifestations ont eu lieu. Selon les femmes venues à ces deux réunions, la paix régnait dans leur contrée avant que les jihadistes n'y viennent pour y imposer la sharia et les privent de leur liberté acquise de haute lutte.

Elles ont exhorté toutes les femmes ayant des enfants et des proches dans les groupes armés de tout faire pour les ramener à la maison et à la raison. Elles ont demandé au gouvernement de donner davantage d'espace aux femmes pour qu'elles puissent agir pour la sécurité et être représentées à toutes les réunions concernant le radicalisme et l'insécurité en général. Selon ces femmes engagées, la famille appartient à la femme parce que c'est elle qui s'occupe des enfants, de travaux domestiques. Elles ont exhorté chaque femme de leur contrée à convaincre son mari, son fils, son frère, son oncle, son père, etc. à rendre les armes s'il est armé. Elles estiment que les femmes peuvent jouer ce rôle dans la plus grande discrétion. La nuit est perçue par les femmes comme le moment le plus propice pour convaincre les hommes.

En plus de sensibiliser les hommes à quitter le radicalisme, les femmes doivent lutter contre les biens mal acquis que leurs enfants apportent à la maison. Elles doivent convaincre les jeunes que tous les moyens ne sont pas bons pour avoir ces biens matériels. Une dame de Douentza explique pourquoi cela est nécessaire :

« Il faut que les femmes cessent de consommer tout ce que leurs enfants leur apportent. Il faut toujours leur demander la provenance de leurs biens souvent mal acquis. Sans quoi, ils vont récidiver, pensant que tous les moyens sont bons pour s'enrichir. Si un jeune a braqué un jour, un autre jour il va blesser le propriétaire et, la troisième fois, il va le tuer pour lui arracher son bien. »

On voit le rôle que peuvent jouer les femmes dans la lutte contre le vol du bétail et le banditisme dont leurs enfants sont les premiers acteurs. Il s'agit en quelque sorte de moraliser ces biens qu'apportent leurs enfants. Un rôle assez nouveau dans la gamme des missions de paix que les femmes s'assignent.

2. Les jeunes, acteurs et victimes du radicalisme violent

Les jeunes sont perçus comme étant à la fois les principaux acteurs et victimes de la crise. Ils sont les plus attirés par les armes. Selon plusieurs témoignages, les jeunes désœuvrés ont été enrôlés avec la promesse de retrouver soit leur dignité perdue, soit le gain facile, ou encore d'assouvir une vengeance. Certains ont été contraints sous la pression de leur entourage et par ignorance. Beaucoup ont été séduits par la rébellion pour l'argent ou des promesses d'intégration à la fonction publique aussitôt que les accords de paix seraient signés avec le gouvernement de Bamako. En effet, les dividendes post-conflit sont les butins les plus incitatifs au sein des jeunes touaregs qui s'engagent dans la rébellion.

En plus, les jeunes sont perçus comme les premières victimes du sous-développement, du chômage chronique et de l'injustice du système de recrutement dans le marché de l'emploi. Un jeune chômeur de Boni ne cache pas qu'il pourrait bien s'engager dans le radicalisme si sa situation de chômeur perdure :

« Le népotisme et le clientélisme font que les plus méritants ne sont pas recrutés par la fonction publique et dans les projets de développement. Les exclus de ce système deviennent des recrues potentielles dans les mouvements jihadistes et la rébellion. Pour se faire entendre, le chômeur se fait justice en se radicalisant. Des individus sans niveau sont recrutés et insérés dans le système étatique parce qu'ils ont le bras long dans le gouvernement. Cette injustice est un facteur de radicalisation et d'insécurité car les victimes sont potentiellement récupérables par les bandes armées. Moi-même, je suis partant pour le radicalisme si ma situation de chômeur perdure. »

Il est clair que les jeunes, victimes de l'injustice du système de recrutement et du chômage prolongé, sont des proies faciles pour les bandes armées (rébellion et jihadisme, réseaux de voleurs de bétail, etc.). Ils deviennent aussi les premiers acteurs du commerce illicite. Un habitant soutient cette perception :

« Économiquement, ils vivaient de l'élevage, mais depuis la sécheresse, ils se sont convertis dans le trafic. »

Cette reconversion est une menace pour la sécurité à cause de la circulation des armes, comme le montre ce témoignage collecté à Boni :

« Jusqu'à l'avènement de la crise de 2012, les populations ne voyaient pas en mal le trafic. Maintenant on comprend que tout le monde ne doit pas détenir des armes. Le nombre de détenteurs d'armes et le nombre déclaré de fabricants d'armes sont si élevés que ça fait peur. À long terme, le trafic d'armes fera exploser le pays. Certains ont pris les armes pour se protéger du chaos créé par l'insécurité tandis que d'autres profitent de la situation pour exproprier les gens de leurs biens. C'est pourquoi beaucoup de jeunes se sont engagés dans le trafic. La situation est très complexe car les complicités sont doubles. Les uns informent l'armée et les autres les bandits. On a peur de dénoncer ces derniers-là à cause de possibles représailles. »

Plusieurs personnes de la région de Mopti pensent que les trafics font partie du quotidien de toute personne vivant à la frontière. Ils peuvent se faire en bien comme en mal. La dégradation de la situation sécuritaire a fait que beaucoup de personnes se sont interrogées sur leur vraie nature. Les trafics d'armes, de stupéfiants, de produits de première nécessité et autres comme des médicaments se sont toujours faits dans les zones frontalières bien avant la crise.

Chez les Peuls Jelgooji du Burkina Faso, le vol du bétail était dans un passé récent un rite de passage que tout jeune devait accomplir avant d'accéder au statut d'homme et d'avoir le droit de se marier. Monsieur M.C. d'Ansongo décrit ainsi ce rite ancestral :

« Lorsque le Peul veut se marier, il est tenu d'aller en brousse pour y abattre quatre gros bœufs qu'il aura choisis dans le troupeau d'autrui. La viande ainsi obtenue servira à nourrir tous les invités au mariage. Ce vol rituel est en fait un signe de bravoure et de témérité, une preuve que le ' fiancé voleur ' a accédé au statut d'homme mûr. Ainsi, lorsque le jeune aura subi ce rite de passage, il lui sera autorisé de porter le turban et le pantalon. D'une pratique purement rituelle, ce vol de bétail est devenu ces dernières années un moyen illicite d'enrichissement personnel. Il a pris un caractère criminel et est devenu la profession de beaucoup de jeunes des zones frontalières qui se sont formés en réseaux. Lorsque certains membres d'un réseau sont arrêtés en flagrant délit et mis en prison, les autres vont voler d'autres animaux pour payer le juge et les faire libérer. »

Ce récit révèle comment les coutumes des ancêtres sont transformées par une couche sociale dans le but d'accumuler des biens matériels en créant la peur et l'insécurité dans la société. Dans l'ensemble, on pense que les jeunes sont les auteurs des vols de camelins, de bovins, d'ovins et aussi responsables du banditisme résiduel sévissant dans toutes les zones frontalières. Ils sont les acteurs de trafics en tous genres d'un côté et de l'autre de la frontière.

Les jeunes n'ont pas seulement transformé le voleur rituel en voleur criminel, ils défient d'autres coutumes comme le droit d'aînesse en militant dans le radicalisme. Les conflits de générations constituent des facteurs importants incitant les jeunes à épouser les idéaux du radicalisme violent. Les jeunes trouvent le droit d'aînesse trop archaïque dans un contexte de modernisation rapide de la société et de l'économie. Selon eux, les aînés veulent trop de droits sur les cadets sans assurer leurs propres devoirs vis-à-vis de ces derniers. Les cadets ne veulent plus que les aînés leur imposent des valeurs et pratiques sociales qui servent à défendre les intérêts égoïstes des aînés au détriment de ceux des cadets. Cette posture moderniste des jeunes qui s'opposent aux prérogatives des aînés est certainement fortement influencée par les médias internationaux, comme le perçoit Monsieur M.T. de la ville de Tombouctou :

« L'influence des médias sur les valeurs sociétales a été clairement reconnue par nos jeunes. En effet, les médias sont écoutés, regardés par un nombre important de personnes surtout par des jeunes. Ces médias ont forcément de l'impact sur les pratiques et les réflexions locales. Parce que ces médias ont une influence sur les valeurs sociétales, ils peuvent aussi être utilisés pour prévenir la violence et inciter à la paix et au pardon. »

Le double rôle des médias est clairement exposé. Ils véhiculent des valeurs qui bouleversent la société. Ils peuvent en même temps être utilisés pour cultiver une culture de la paix, surtout au sein des jeunes. Le conflit de génération est aussi mentionné par une femme du village de Douentza (Mopti) :

« De nos jours, les enfants ne respectent pas les coutumes. Les valeurs sociales sont foulées aux pieds par beaucoup de jeunes. En général, les jeunes d'aujourd'hui ne respectent pas les anciens. Ceux qui sont nés après l'indépendance ne respectent personne. Ce sont les enfants de la nouvelle génération. C'est l'éducation occidentale qui a pris le dessus sur les traditions. »

D'autres mettent l'accent sur le rôle des jeunes dans la protection des villages en temps d'insécurité comme les brigades d'auto-défense et autres groupes de surveillance. Un habitant du village de Boni décrit en ces termes le rôle des jeunes dans la réduction de l'insécurité :

« Les jeunes sont considérés comme l'avenir du pays. Ils doivent s'organiser pour sécuriser les villages et protéger les personnes âgées. Ils doivent dénoncer tout comportement susceptible de nuire au développement et à l'intérêt de leurs communautés. Les jeunes peuvent aussi donner les bonnes informations à la

population. Ce sont eux l'espoir de demain ; ils doivent assurer la relève des vieux. Dans les villages de Dinangourou, Mondoro, Boni et même Douentza, les jeunes se sont organisés en brigades pour faire des patrouilles nocturnes. »

Il ressort des discussions sur le rôle des femmes et les jeunes que la solution à l'insécurité et à l'extrémisme violent ne peut être trouvée en dehors d'eux.

FINAL DRAFT

QUE FAIRE ?

Aller vers une nouvelle gouvernance de la sécurité transfrontalière

« La lutte contre la mauvaise gouvernance, la corruption, le népotisme et l'injustice, participe du combat contre le jihadisme » (propos de IM, habitant de Gao).

Notre rapport montre que relever l'immense défi que pose l'insécurité dans les zones frontalières du Mali implique la définition d'une nouvelle conception de l'insécurité. Celle-ci doit être axée sur les populations ordinaires, les gens du cru. Depuis cinquante ans, elle était fondée sur l'État et ses forces de coercition. Depuis 2012, elle se focalise sur la gestion des frontières entre les pays du G5 et la neutralisation des extrémistes. Malgré toutes ces politiques régionales, les résultats décevants parlent d'eux-mêmes.

Les populations des trois régions désignent la famine, le chômage, le vol de bétail, la circulation des armes légères, la pauvreté, les épidémies, l'injustice, la crise de l'autorité coutumière et étatique, la corruption, la dégradation continue des écosystèmes comme des formes d'insécurité qui poussent les jeunes à aller vers le radicalisme violent. La majeure partie des radicaux et de leurs sympathisants évoquent ces formes d'insécurité humaine pour expliquer le processus de radicalisation dans les régions frontalières.

Sur la base des perceptions recueillies auprès des enquêté(e)s et des observations réalisées sur le terrain, étayées par des analyses et des discussions avec différents acteurs pertinents, les recommandations suivantes se dégagent :

Recommandation 1 : renforcer l'autorité intellectuelle et religieuse des érudits et imams de Tombouctou

Il apparaît nécessaire de transférer leurs compétences et expériences dans toutes les régions frontalières du Mali.

Recommandation 2 : trouver une solution durable aux conflits intercommunautaires

Cette solution passe par la restauration des écosystèmes et la gestion concertée des ressources, notamment pastorales.

Recommandation 3 : restaurer l'équité entre les communautés

Ce travail doit être mené au sein d'une même communauté et entre les générations et les sexes. Les enquêtes montrent que trop de couches sociales n'arrivent pas à exploiter au mieux leur potentiel à cause des pesanteurs socioculturelles. L'équité peut désamorcer les tensions actives et latentes dans les zones frontalières.

Recommandation 4 : créer des emplois pour les jeunes

Il s'agit surtout d'offrir des perspectives économiques aux jeunes, mais également aux femmes.

Recommandation 5 : renforcer les capacités des femmes dans leur mission de paix

Les femmes estiment que les épreuves qu'elles ont vécues pendant l'occupation jihadiste et celle du MNLA leur donnent une légitimité dans les campagnes de promotion de la paix.

Recommandation 6 : rapprocher la justice et le droit coutumier

Les perceptions populaires révèlent que le disfonctionnement du droit coutumier ne signifie pas qu'il a disparu et qu'il est sans recours. Seulement, face à la primauté du droit positif dans la gestion des conflits, les juges doivent prendre en compte certains dispositifs du droit des ancêtres. Plusieurs communautés tiennent à leur droit coutumier dans les conflits liés au foncier et aux chefferies. Selon elles, le fait que les juges s'accrochent exclusivement au droit français, dans ces dossiers, est une manière de les violenter et de cacher la corruption qui sévit dans les tribunaux.

Recommandation 7 : rapprocher les forces de sécurité des populations

Ce rapprochement se réfère à l'efficacité et à la promptitude des forces de sécurité à venir au secours des populations en danger (par exemple en cas de vol de bétail ou d'homicide).

Recommandation 8 : renforcer et dynamiser la décentralisation inclusive

La décentralisation a été pensée comme l'épine dorsale de la démocratie malienne. Son but principal est de rapprocher les populations de leurs administrateurs, ainsi que de dissiper les malentendus et les préjugés par une gestion de proximité des affaires par les populations elles-mêmes au travers des élus locaux. Les premières élections communales eurent lieu en 1999, sur l'ensemble des 703 communes rurales et urbaines. Cependant, près de 20 ans après son lancement, la décentralisation reste perçue par les populations comme une politique où certains élus abusent de leurs pouvoirs. Ceux-ci ont tendance à discriminer et à exclure les communautés villageoises n'ayant pas voté pour eux. Cette nouvelle forme de gestion discriminatoire des affaires communales est source d'insécurité dans les localités de Mopti et de Gao.